

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 840**

### Intitulé

DMA : Diplôme des métiers d'art Textiles et céramiques option : arts textiles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

241 Textile

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Concepteur-réalisateur des métiers d'arts textiles, le titulaire de ce diplôme est capable de collecter, analyser, prendre en compte toutes les contraintes en vue de concevoir et réaliser ses propres projets. Il sait adapter et matérialiser une idée de créateur non technicien. Il est capable d'améliorer, de repenser, de découvrir des techniques de réalisation pour les adapter aux expressions contemporaines et mener des opérations de restauration.

Il pratique le dessin, la conception assistée par ordinateur et maîtrise les techniques traditionnelles et modernes de broderie blanche et de couleurs, du tissage ainsi que de tapisserie à l'aiguille.

Il a une culture artistique, technique, et historique dans le domaine des arts textiles.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'artisanat d'art, la mode, la haute couture, l'ameublement, le spectacle, la presse spécialisée. La décoration intérieure, l'animation murale, tissage artisanal, industrie du textile et du tissage.

Tisseur, tapissier, brodeur, couturier, décorateur. Artisan-créateur, prototypiste, concepteur-réalisateur, restaurateur.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**B1806** : Tapisserie - décoration en ameublement

**B1804** : Réalisation d'ouvrages d'art en fils

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- expression plastique - arts, techniques, civilisations
- composition d'art appliqué et sciences physique
- atelier de création et de réalisation
- spécialités complémentaires dans l'un des domaines : broderie, tissage et tapisserie.
- français
- langue vivante
- économie gestion

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public dans le cadre de la spécialité du diplôme des métiers d'art considérée et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage. - de membres de la profession intéressée.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Articles D 337-125 à 337-138 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

17/07/87

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**